

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-  
RIMOUSKI, TENUE LE LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022 À 20h00 AU  
CENTRE POLYVALENT SITUÉ AU 103 RUE LEBLANC.**

**Sont présent(e)s :**

M. Georges Deschênes	Maire
M. Sylvain Deschênes, conseiller :	siège n° : 1
M. Étienne Lévesque, conseiller :	siège n° : 2
M. Stéphane Deschênes, conseiller	siège n° : 3
M. Guillaume Lavoie, conseiller :	siège n° : 4

M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier

**Sont absents :**

M. Meggie Lévesque Parent, conseillère :	siège n° : 5
M. Waren Soucy, conseiller :	siège n° : 6

**Ouverture de la séance**

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h05

Aucune personne n'assiste à la séance.

**Ordre du jour**

1. **Ouverture d'assemblée**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Vérification de l'avis de convocation**
4. **Embauche d'un mécanicien opérateur au département de la voirie**
5. **Autorisation de dépôt de demande d'aide financière au volet 4 soutien à la coopération intermunicipal au Fond Région et Ruralité**
6. **Acquisition d'une camionnette pour les travaux publics**
7. **Période de questions basées uniquement sur les points à l'ordre du jour**
8. **Clôture et levée de l'assemblée**

**22-09-162 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Georges Deschênes,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Deschênes

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**22-09-163 3- VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Étienne Lévesque

**QUE** les membres du conseil de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance, et ce au moins 72 heures avant la tenue de celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**22-09-164 4- EMBAUCHE D'UN MÉCANICIEN OPÉRATEUR AU DÉPARTEMENT DE LA VOIRIE**

Ce point est reporté à une réunion ultérieure

**22-09-165 5- AUTORISATION DE DÉPÔT DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU VOLET 4 SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPAL AU FOND RÉGION ET RURALITÉ**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Saint-Donat et de Saint-Gabriel-de-Rimouski désirent présenter un projet d'embauche de ressource en eau et assainissement dans le cadre de l'aide financière;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Étienne Lévesque

**QUE** le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski s'engage à participer au projet d'embauche d'une ressource en eau et assainissement et à assumer une partie des coûts;

**QUE** le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

**QUE** le conseil nomme la Municipalité de Saint-Donat organisme responsable du projet.

**QUE** le maire monsieur George Deschênes et le directeur général Frédérick Lee sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**22-09-166 6- ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

**ATTENDU** la fin de vie utile d'une des camionnettes de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski qui date de 2007;

**ATTENDU QUE** les offres sur le marché des usagés ou des neufs trouvent preneur en moins de 24 heures ce qui ne laisse pas le temps à la municipalité d'effectuer la procédure de convocation à une séance extraordinaire,

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sylvain Deschênes

**QUE** le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski achète la camionnette de type Ford F-150 2020 propriété de Formule Subaru Rimouski au coût de 40 000\$ avant taxes applicables;

**QUE** les fonds nécessaires à cette acquisition soient empruntés au fonds de roulement de la municipalité et remboursable sur une période de 10 ans au coût de 4 000\$ annuellement;

**QUE** monsieur Frédérick Lee directeur général soit nommé signataire pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski pour les documents relatifs à cette transaction ainsi qu'auprès de la SAAQ.

Le vote est demandé par monsieur Étienne Lévesque

Pour 3  
Contre 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

## **7- PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

### **22-09-167 8- CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Deschênes  
DE lever l'assemblée il est 20h35.

\_\_\_\_\_  
Georges Deschênes  
Maire

\_\_\_\_\_  
Frédérick Lee  
Directeur général et greffier-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Georges Deschênes  
Maire